

# le JDA

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

MAI JUIN 2025 — N°61

## TOUR DE FRANCE: ARMENTIÈRES EST DANS LA COURSE!

➤ DANS CE NUMÉRO

### ON MOUILLE LE MAILLOT P.6-7

Retrouvez les nombreux événements pour se remettre en selle à l'occasion du passage du Tour de France !

### TOUS POUR UNE VILLE PROPRE ! P.8

Ramasser les déjections canines, un geste normal pour certains, une incivilité sanctionnée de 237€ pour les autres !



**ARMENTIÈRES**  
L'audace des transitions



1



2



3



4



5

6

- 1. TOUS ÉGAUX.** En mars dernier, le jardin du Vivat a été inauguré en hommage à Gisèle Halimi. Une volonté municipale qui vise à rendre plus visible l'héritage des femmes dans l'espace public.
- 2. YADUTAF POUR TOUS #4.** Le mercredi 2 avril dernier, pour la 4<sup>e</sup> édition du forum Yadutaf pour tous, près de 40 recruteurs et pas moins de 571 visiteurs ont poussé les portes de la Médiathèque pour se rencontrer.
- 3. RECYCLER.** À l'occasion de la semaine du compost en partenariat avec la MEL, plusieurs dizaines d'habitants se sont formés aux différentes étapes du compostage des déchets.
- 4. BIENVENUE !** Samedi 15 mars, le Maire et son équipe accueillaient les nouveaux.elles Armentierois.es au Vivat pour présenter les différents services de la Ville.
- 5. PROXIMITÉ.** L'Équipe municipale s'est rendue dans plusieurs quartiers de la Ville pour pouvoir échanger sans détour avec les habitants(es). Des discussions qui permettent d'agir pour Armentières et pour le bien-vivre ensemble.
- 6. MELTING SAX.** L'ensemble de saxophones du Conservatoire de Lille s'est installé le temps d'un soir dans le salon de l'Hôtel de Ville pour offrir au public un voyage musical inoubliable.

# édito



## Ne jamais manquer de poigne ni d'ambitions...

Chère Armentéroise, cher Armentérois,

Je me réjouis de ces premiers jours de printemps qui nous offrent du soleil, un peu de chaleur et l'envie de profiter de nos extérieurs, tout particulièrement nos espaces publics. Armentières, c'est bien là une de ses particularité, en compte de nombreux : la promenade Gérard Haesebroeck, le Jardin des portes de France, le Complexe sportif, les Prés du Hem... Ce qui me réjouit beaucoup bien moins c'est, comme nous tous, la recrudescence de déjections canines qu'on y trouve. Je partage le ras le bol collectif. Il faut que cela cesse ! Pour cela, **j'ai demandé à la Police municipale d'intensifier et de poursuivre ses opérations de verbalisation sur le long terme**. Trop, c'est trop !

Pour compléter et afin que chaque dysfonctionnement puisse être immédiatement sanctionné, j'ai récemment pris de nouveaux arrêtés visant à renforcer notre arsenal répressif : interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique, obligation de tenue décente dans l'espace public et interdiction de vente d'alcool à emporter de 22h à 7h. Quelles que soient les incivilités, **je suis déterminé à ne céder sur rien !**

« j'ai demandé à la Police municipale d'intensifier et de poursuivre ses opérations de verbalisation »

Dans un autre domaine mais lui bien plus structurant pour chacun de nous, **le budget 2025 de la Ville a pu être voté** le 13 mars dernier. Un budget que je qualifierais de prudent face à l'imprécision des dotations d'État... mais un budget qui garantit la pérennité nos services publics municipaux : tous ! Comme nous nous y étions engagés, il n'y aura **pas d'augmentation des tarifs municipaux ni de hausse de fiscalité** et ce, malgré les efforts budgétaires demandés aux collectivités par le Gouvernement afin de réduire la dette publique. Mon équipe et moi-même avons fait le choix de **prioriser nos enfants et donc l'investissement dans les écoles**, avec comme dernier exemple, la rénovation des écoles Gambetta et Léon Blum. Dans le même ordre d'idée et toujours comme nous nous y étions engagés : il n'y aura **aucune baisse des subventions aux associations !**

L'été dernier était placé sous le signe de l'olympisme et du sport avec l'accueil en France des JO. Notre Ville s'était largement impliquée en organisant des actions de promotion du sport à tous les publics mais aussi en installant une « fan zone » au sein de notre Vivat. J'ai souhaité que cette ferveur se poursuive en 2025 à l'occasion du **passage du Tour de France à Armentières**, le 5 juillet prochain. Élus et Services municipaux ainsi que les acteurs de la Ville sont pleinement mobilisés pour que cette journée soit toute aussi sportive que festive. J'ai tenu à ce que tout ça ne se résume pas au « simple » passage de la Caravane du Tour. Vous trouverez le détail complet dans ce journal.

Avant cela, **Armentières accueillera son nouveau Festival !** En effet, en partenariat avec l'association les Bricos du Coeur, notre ville recevra, le 7 juin prochain, une succession de concerts (Louis Bertignac, The Depeche Mode Experience, Tribal Bump, Space Alligators, P!nk by So What...). 7 heures de musique sous la forme d'un festival comme Armentières n'en a jamais connu. J'ai tenu à ce qu'**un tarif spécifique soit accordé aux Armentérois(es) et il vous sera réserver 2 400 places au tarif de 10 € (au lieu de 36 €, prix public) !**

Notre belle Cité trouvera aussi toute sa place dans **Lille3000** dont les premiers événements armentérois se dérouleront en mai ! Là encore, **nous partagerons ce que l'on nous envie souvent et qui fait la spécificité d'Armentières** : réunir différents publics, faire la « Fiesta » (thème de cette édition), animer nos rues et vous offrir du spectacle !

**Jean-Michel MONPAYS**  
Maire d'Armentières



## SOLIDARITÉ

# Le nouveau Festival d'Armentières !

Pour sa seconde édition, le festival **Les Bricos du cœur** a choisi Armentières pour accueillir ses artistes, le 7 juin prochain, à 15h, place Saint-Vaast.



**C**réée en 2013 par quatre salariés d'ADEO (le groupe de plusieurs enseignes et marque de bricolage), Les Bricos du cœur est une association qui s'est donnée pour mission « d'aider les gens qui aident les gens ». Pour cela, ses bénévoles mènent des chantiers solidaires pour et dans des structures à vocation sociale. Un mur à repeindre, un plafond à rénover, un meuble à monter ou un aménagement extérieur à repenser : 1 100 chantiers ont déjà été réalisés ! Mais ce n'est pas tout...

## Mêler le solidaire à l'agréable

Les Bricos du cœur ont fait le choix d'assurer leur visibilité et une partie de leur financement par l'organisation d'un important festival musical en partenariat avec la Ville d'Armentières. Y participer, c'est bénéficier d'un

programme de musique de 7 heures non stop avec des artistes de renom. C'est aussi mêler le solidaire à l'agréable et donc faire œuvre utile...

En tête d'affiche cette année : Louis Bertignac ! Avant d'applaudir l'ex guitariste-chanteur du groupe Téléphone, vous pourrez dès 15h, découvrir l'ambiance pop-Rock de Space Alligators, P!nk by So What et The Depeche Mode Experience.

Plusieurs concerts s'enchaîneront donc dans une ambiance de folie avec un prix de place fixé à 36 € par Les Bricos du cœur. Mais la Municipalité a souhaité que ce festival soit, avant tout, celui des Armentières et Armentierois, et a mis en place un partenariat permettant de vous réserver 2 400 places au tarif de 10 € ! ●

→ Samedi 7 juin, 15h. Place Saint-Vaast / Les conditions d'achat seront communiquées ultérieurement.



## NOCES

## Un amour serti de diamants

Les rendez-vous ratés finissent parfois en belle histoire d'amour... Rachel et Guy Bellemans en savent quelque chose... Ils se sont tous deux rencontrés dans les années 60, alors que Guy travaillait en tant que chef de cuisine et que Rachel exerçait le métier de réceptionniste dans un cabinet médical. Guy invite alors Rachel à un rendez-vous au sein même du restaurant où il travaille ! Mais ce soir là, il y a beaucoup de monde et Guy n'arrive pas à consacrer une se-

## EN BREF

### ➤ MARCHÉ DES CRÉATEURS

L'association d'action sociale et médico-sociale (ASRL) et la Ville organisent le 3<sup>e</sup> marché des créateurs. Venez à la rencontre d'artisans locaux qui proposent des créations uniques et faits main. Bijoux, objets décoratifs, savons... vous craquerez forcément pour ces réalisations talentueuses !

- Samedi 14 juin, de 11h à 18h, place du Général De Gaulle (déplacement au Foyer restaurant en cas de perturbations météorologiques).

### ➤ ILÉVIA

L'accueil mutualisé de la Cité sociale propose désormais aux usagers de plus de 65 ans domiciliés à Armentières et dont l'avis d'imposition est inférieur à 300 €, d'actualiser leur profil dans le but d'obtenir un tarif réduit pour leur carte de transport.

- Sans rendez-vous, 57 rue Paul Bert.

### ➤ BRADERIES

Le Comité Ile de Flandre organise son videgrenier annuel le dimanche 18 mai, de 7h à 15h. Venez chiner et faire de bonnes affaires dans les rues Coli, Saint-Exupéry, Hélène Boucher, Mermoz, Mongolfier et Nungesser.

- Contact : [comite.iledeflandres@gmail.com](mailto:comite.iledeflandres@gmail.com)

L'Association des petits pêcheurs armentierois organise une braderie dans le quartier Salengro le dimanche 1<sup>er</sup> juin dans les rues d'Erquinghem et Colbert. 1,50 € le mètre. Buvette et petite restauration sur place.

- Inscription par mail [eric.fevrier59@orange.fr](mailto:eric.fevrier59@orange.fr) ou au 06 12 09 41 13.

### ➤ FOIRE DES COMMERÇANTS

L'association Armentières Shopping organise la 2<sup>e</sup> édition de sa foire des commerçants. Guinguette gourmande, plaisirs sucrés, ateliers, jeux, animations et concerts animeront cette journée pour les gourmets !

- Samedi 24 mai, de 10h à 19h, place Saint-Vaast.

## ↳ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Vous avez fait des fleurs votre passion ? Alors participez au concours des maisons fleuries, avec une nouvelle formule et un nouveau nom « *Embellis ta ville, je fleuris, je m'inscris* » ! En effet, des nouveaux critères d'évaluation apparaissent pour cette nouvelle édition. Ils tiennent compte de la prise de conscience des enjeux environnementaux de la part des candidats. Les pratiques durables comme le paillage, l'utilisation de l'eau de pluie sont donc intégrées aux grilles de notation. Inscriptions sur [armentieres.fr](http://armentieres.fr).

- Inscriptions du 5 au 31 mai.

## ↳ SALON DE LA BIÈRE\*

L'Espace Associatif Armentierois organise son premier salon de la bière le samedi 24 mai à la salle Jean Rostand. Dès 10h, expo vente de produits par les brasseurs de la région ; buvette, restauration et à partir de 19h, grande soirée animée par le groupe *Ambuskad*. Repas proposé pour 15 €.

- Renseignements : [eea.armentieres@gmail.com](mailto:eea.armentieres@gmail.com).
- Entrée : 5 €.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.  
À consommer avec modération.

## ↳ VILLAGE SANTÉ

Le service Santé et handicap et les services partenaires de la Ville organisent une journée « Bien-être et vivre ensemble ». Ce village propose différents ateliers et animations dédiés au harcèlement, aux addictions, à l'alimentation, à l'hygiène, à la sexualité, au sport... Vous pourrez aussi vous exercer aux gestes qui sauvent, en partenariat avec le SDIS 59.

- Lundi 26 mai, de 9h à 16h, au Complexe sportif Léo-Lagrange.

## ↳ NOUVEAUX COMMERCES

Ouverture de commerces :

- Aziza** - Boulangerie/Pâtisserie - 2 rue de Dunkerque
- KN coiffure** - Coiffeur/Barbier - 45 rue de Dunkerque
- Viveco** - Superette - 18 rue Raymond Lis
- Mamie Jo** - Retouche de vêtements - 1 rue de la Fontaine
- Antoine Couverture** - 69 rue de Lille
- Sakura Sushis** - Restaurant japonais - 73 rue de Lille

Changement de propriétaire :

- Entrepotés** - Restaurant / 61 rue Sadi Carnot

## ÉCOLOGIE



# L'ÉCO-DAY : les bonnes pratiques du recyclage

L'éco-day revient pour sa 5<sup>e</sup> édition. Rendez-vous le 4 juin pour tout connaître sur le recyclage !

L'éco-day, c'est le rendez-vous incontournable et indispensable de l'écologie à Armentières. Forte de son succès, cette après-midi a pour objectif de sensibiliser aux éco-gestes pour qu'ils deviennent des réflexes. Respecter l'environnement c'est aussi réaliser des économies alors il serait dommage de se priver de bonnes pratiques.

Organisé par le Centre communal d'action sociale depuis maintenant 5 ans pour lutter contre la précarité énergétique, l'éco-day est aujourd'hui reconnu comme un rendez-vous annuel attendu. Lors de cette 5<sup>e</sup> édition, vous apprendrez plein d'astuces sur le recyclage et pourrez participer aux animations présentées par les partenaires présents sur une dizaine de stands.

Vous pourrez réaliser des créations à partir de bois, de verre et de carton, vous initier à la cuisine zéro déchet, jouer de la musique avec des instruments réalisés en matière recyclable, participer à la fabrication de photophores, de jardinières d'intérieur avec des chutes de bois... Des jeux autour du recyclage seront aussi proposés ainsi que l'autopsie d'une poubelle.

Parallèlement, une exposition se tiendra sur le climat et à 15h, une visite du jardin partagé de l'impasse des jardiniers sera proposée, avec un quiz sur le compost prévu sur place. ●

→ Mercredi 4 juin 2025, de 13h30 à 16h30, dans la cour de la Cité sociale, 57 Paul Bert.

## DEVOIR DE MÉMOIRE

# Commémorations du 8 mai 1945

Le 8 mai marque les 80 ans de la fin de la seconde Guerre mondiale. Un rassemblement se tiendra place du Général de Gaulle ce même jour, dès 10h, avant le dépôt de gerbes au Monument aux morts. Le cortège se dirigera ensuite vers le Vivat pour assister à une lecture théâtralisée d'une œuvre de Louis Calaferte par la compagnie *Les Fous à réaction [associés]*.

Le Rex accueillera une exposition « *Armentières en 1945 : De la libération à la reconstruction* », en partenariat

avec l'amicale philatélique et cartophile d'Armentières et les Amis de la Cité de la toile du 26 avril au 1<sup>er</sup> juin.

Du 8 au 11 mai, l'Union des Anciens Combattants d'Armentières installe également une exposition sur Armentières durant la seconde Guerre mondiale dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

→ Rendez-vous dans l'espace d'exposition *Le Balcon* du REX les mercredis, vendredis et samedis, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



# Tous à vélo !

Chacun(e) le sait : Armentières est une *Ville active et sportive*, label obtenu il y a quelques mois ! Le passage du Tour de France le 5 juillet prochain est l'occasion de mettre le vélo à l'honneur, dès ce printemps, à travers plusieurs événements !

Labellisée « Terre de jeux » dans le cadre des JO de Paris 2024, Armentières vous aura fait vibrer l'été dernier en transformant le Vivat en fan zone locale. Cette année, c'est le vélo qui est la reine d'Armentières, avec le passage du Tour de France le samedi 5 juillet, moment fort de la période estivale. Pour vous faire patienter jusqu'à cette date, plusieurs événements sont prévus... Alors regonflez vos roues car vous allez pédaler !

## LA FÊTE DU SPORT ET DU VÉLO

Il y aura d'abord la Fête du sport et du vélo le samedi 21 juin, au Complexe sportif Léo-Lagrange, de 10h à 17h !

D'année en année son succès ne se dément pas : l'événement revient pour valoriser la pratique des sports, en particulier le vélo et les mobilités douces. Au programme cette année : des ateliers vélo, un criterium des as, une animation musicale, un atelier développement durable, des activités ludiques pour les jeunes, un vélo fabriquant des smoothies pour les plus petits et de nombreuses démonstrations sportives. Bénévoles et sportifs méritants seront aussi mis à l'honneur. Un forum associatif se tiendra également de 10h à 16h30. ●



## LE CH'TI BIKE TOUR

Une semaine avant le passage du Tour de France, le Ch'ti bike tour revient à Armentières pour deux jours : les 28 et 29 juin ! Il s'ouvrira par le défi Alive dont le parcours de 230 km est inspiré par les premières étapes du Tour de France (départ le samedi 28 juin, à 7h, du complexe sportif).

3 parcours de randos sur route seront proposés entre 7h30 et 10h30. Les parcours de 65 et 120 km vous emmèneront dans les Monts de Flandres, le parcours de 20 km passera par Fleurbaix et Richebourg. À 14h30, la célèbre rando « Familles du Nord » fait son retour chez nous : un moment de partage à 2 roues pendant 20 km apprécié des Armentiétois(es).

Le lendemain, le dimanche 29 juin, les VTT emprunteront des parcours de 30, 45 ou 65 km dans les chemins typiques des Flandres et les Gravel (vélo de route adapté aussi pour les sentiers) des parcours de 30, 60 et 80 km. Puis à 10h30, la rando verte prendra le départ. Le public (et pas forcément à deux roues) pourra également profiter tout le week-end de nombreuses animations pour tous les âges. ●

→ Parcours et inscriptions : [www.lechtibiketour.org](http://www.lechtibiketour.org)



## LES RENDEZ-VOUS AUTOUR DU VÉLO

### Mardi 17 juin

Pour les enfants des écoles de la ville, ce sera la 2<sup>e</sup> édition du triathlon des CM2, en collaboration avec la piscine Calyssia. De 9h à 16h.

### Diffusion des étapes du Tour de France

8 étapes du Tour de France seront retransmises au Vivat, dans le même esprit que pendant les Jeux olympiques. Partagez ensemble les plus belles étapes de montagne autour d'un verre (buvette associative) et des animations sportives encadrées par les ETAPS. Les dates vous seront prochainement communiquées sur nos réseaux et supports de communication.

## LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

En 112 éditions, le Tour de France est passé 86 fois dans le Nord ! Sa dernière venue à Armentières date de 2014. Il sera de nouveau de passage cette année, lors de la première étape. Au retour de la boucle de 185 km à travers les Flandres et le Pas-de-Calais, le peloton passera par Nieppe, arrivera à Armentières par les rues des Résistants, de Dunkerque, la place du Général de Gaulle, Deceuninck et la place Jules Guesde. Puis, les cyclistes prendront la direction de la Chapelle d'Armentières pour revenir à Lille. Les milliers de cyclistes devraient emprunter nos rues entre 16h45 et 17h13, sans oublier le passage de la caravane, tout aussi attendu, prévu aux alentours de 15h.

Des animations seront prévues le samedi 5 juillet grâce aux partenaires du Tour qui s'installeront sur la place, de 10h à 18h. Le spectacle ambulant « Chasse patate » mettra aussi l'ambiance pour cet événement ! ●



# Un **NON** définitif aux déjections canines !

Face à la recrudescence de plaintes concernant les déjections canines non ramassées, la municipalité décide de frapper toujours plus fort avec une série d'opérations « coup de poing » visant à sanctionner les contrevenants.

**D**epuis 2020, un arrêté municipal fixe l'amende à 237 € pour toute personne ne ramassant pas les excréments de son animal. Malgré cette mesure qui semble pourtant dissuasive, nos trottoirs et espaces verts restent trop souvent souillés, générant l'exaspération de tous. Les moyens sont pourtant mis en œuvre : avec 44 points de distributions de sachets dispersés dans toute la ville et pas moins de 500 000 sachets à la disposition des propriétaires de nos amis à 4 pattes chaque année, nous ne devrions plus avoir peur de marcher sur nos trottoirs.

## Nos brigades en action

Afin d'assurer le respect de la réglementation, la Ville déploie régulièrement la brigade du cadre de vie et la Police municipale opérant à des horaires décalés pour verbaliser en flagrant délit des maîtres négligents dans les zones les plus touchées. Ces dernières semaines, trois fois plus de verbalisations ont eu lieu dans le cadre de cette opération qui reste malheureusement le dernier recours de la Municipalité pour améliorer le cadre de vie de chacune et chacun.

## Chaque geste compte

Faire de l'espace public une zone agréable et respectueuse pour tous ne relève pas de la seule responsabilité de la Ville : c'est un combat que nous devons mener ensemble ! Chacune et chacun a la responsabilité de contribuer à une ville propre et agréable. Ramasser les déjections de son animal est un acte de civisme essentiel pour le bien-être de tous mais aussi l'image que l'on veut donner de notre quartier, de notre Ville et finalement de nous-mêmes.

Avec ses dernières mesures, la Municipalité espère un changement rapide des comportements néfastes. Désormais le message est particulièrement clair : tolérance zéro pour les cacacs d'animaux !

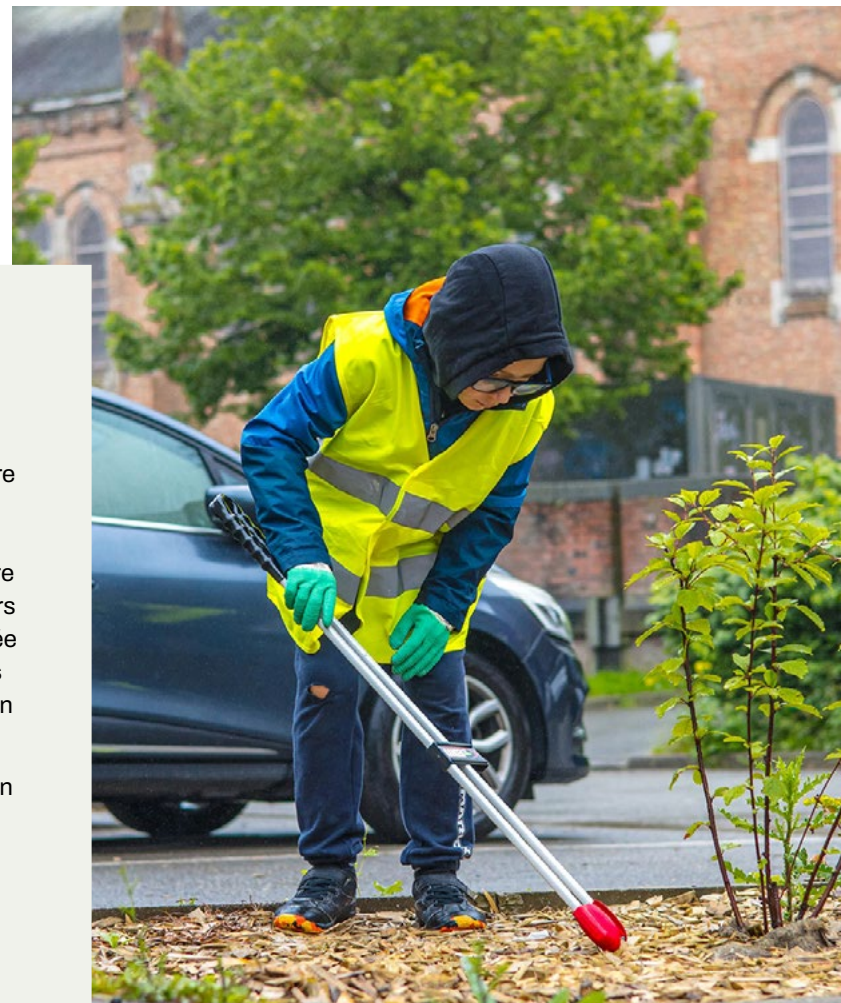
## JOURNÉE DE LA PROPRETÉ : rejoignez-nous !

Toute l'année, le Service propreté s'engage au quotidien pour rendre le cadre de vie de chacune et chacun le plus agréable possible.

Cette année, à l'occasion de la Journée de la propreté, venez prendre part à la qualité de notre cadre de vie en allant à la rencontre des agents qui sont sur le terrain mais aussi en assistant aux ateliers collaboratifs qui vous aideront à mieux gérer vos déchets. La journée du nettoyage évolue et vous propose des **rencontres et des stands conseils** qui pourront vous aiguiller sur la façon dont on peut agir pour **diminuer nos déchets**.

**Agissons toutes et tous** pour aujourd'hui et pour demain en nous réunissant le **samedi 17 mai 2025**, de 9h à 12h, place Saint-Vaast.

→ Informations et inscriptions au 03 61 76 08 40  
ou par mail [propreteurbaine@ville-armentieres.fr](mailto:propreteurbaine@ville-armentieres.fr)





# Objectif : tranquillité publique pour tous

Deux mesures majeures sont actuellement au cœur des actions menées en matière de tranquillité publique : des contrôles accrus de vitesse par la Police municipale et l'interdiction de la vente d'alcool à emporter entre 22h et 7h.



La tranquillité publique  
en chiffres

## 10

Agents de Police Municipale

## 187

Infractions au code de la route en 2024

## 1300

Interventions en 2024

## 167

Sécurisations des établissements scolaires

## Des contrôles routiers réguliers

La lutte pour le respect du code de la route et contre l'insécurité routière constitue deux enjeux cruciaux pour le bien-vivre ensemble. Depuis près d'un an, la vitesse est limitée à 30 km/h à Armentières comme dans de nombreuses communes environnantes afin de réduire les accidents, protéger les piétons et améliorer la cohabitation entre les usagers de la route. Malgré cette réglementation, de nombreux conducteurs mettent en danger la sécurité de tous par leurs excès. Par le biais de notre Police municipale mutualisée, de nombreux contrôles de vitesse ont été menés durant le mois de mars et seront poursuivis afin de verbaliser les comportements dangereux comme Jean-Michel Monpays le martèle : « *par ses contrôles réguliers, la Ville poursuit son engagement à garantir au mieux la sécurité et la tranquillité des Armentiérois(es).* »

## Limiter les nuisances nocturnes

Pour prévenir mais aussi lutter contre les nuisances diurnes et nocturnes, la Ville prend également chaque année des mesures, par la publication d'un arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique. Un moyen réglementaire permettant à la Police municipale d'agir : « *nous voulons préserver la tranquillité des habitants et éviter les débordements. Nous avons encore été plus restrictifs en prenant un nouvel arrêté interdisant la vente d'alcool à emporter par les commerçants entre 22h et 7h* », témoigne Laurent Deronne, Premier adjoint au Maire délégué à la tranquillité publique. Une décision ferme pour stopper les troubles liés à la consommation d'alcool sur l'espace public. « *Cet arrêté permet également d'éviter les rassemblements bruyants et les comportements à risque aux abords des commerces de nuit* », ajoute l'Élu. Les forces de l'ordre (Polices municipale et nationale) veilleront au respect de ces interdictions et appliqueront des sanctions en cas de non-respect.

# LILLE3000 : la fiesta au cœur d'Armentières !

Lille3000 revient et Armentières est bien décidée à participer à la « fiesta », thème retenu pour cette nouvelle édition, qui se déroulera du 26 avril au 9 novembre dans la Métropole.

## « SACRÉE FIESTA »

Lille3000 a demandé à Simon Fache de composer une pièce musicale. L'artiste nordiste est connu pour ses improvisations humoristiques au piano mais aussi pour être comédien d'improvisation. Pour « Fiesta », il a donc choisi le thème d'une ville cosmopolite, qui vous emmène dans un tour du monde musical : rock, reggae, jazz New Orleans constitueront la première partie de la soirée. Le deuxième volet sera consacré à l'interprétation de morceaux festifs conçus pour être également joués en déambulation, dans les défilés de fanfare par exemple. L'Harmonie du Commerce, avec la participation d'élèves de l'École municipale de musique, interprétera cette pièce variée et festive le 24 mai, à 20h, au Vivat.

- Prix d'entrée : 3€.
- Gratuit pour les moins de 12 ans.



## LA NUIT DES MUSÉES

Et si vous plongiez dans des films d'archives d'une fiesta bien connue des Armentiétois(es) ? La Fête des Nieulles bien sûr ! Ludique et festive, cette nouvelle édition de la Nuit des musées est placée sous le signe des fêtes, avec la complicité du collectif « Archipop » et de leur projet « Montrez vos bobines ». Le samedi 17 mai, de 14h à minuit, des ateliers de création de bannières et de sérigraphies, des parcours jeux et une projection de la rétrospective des Nieulles seront proposés au public. La journée se poursuivra à 22h30 par une « Rexploration », visite nocturne du musée d'histoire locale.

- Entrée gratuite
- Rex : 4 rue Robert Shuman

## LES VEILLEURS

Les veilleurs est un projet intergénérationnel qui a débuté dès le début d'année, pour vous inviter à une restitution fin juin. Pendant 5 mois, petits et grands, jeunes et moins jeunes se sont croisés, rencontrés, ont échangé autour de la création de masques, de décors, créations textiles, céramiques, s'inspirant de l'univers de Shen Özdemir, artiste transdisciplinaire belgo-turque. L'exposition immersive vous emmènera dans un parcours mystérieux, poétique et que nous gardons secret... pour le moment.

→ Pour connaître le lieu surprise, rendez-vous les samedi 28 et dimanche 29 juin, de 14h à 19h, à la Médiathèque l'Albatros.



## LE PLANÉTIARIUM

Le planétarium itinérant du Forum départemental des sciences reprend sa tournée pour cette nouvelle édition de Lille3000. Une exploration autour de l'astronomie et du calendrier des fêtes, intitulé « *le temps vous est conté* » est organisée le mercredi 3 juin, à la Médiathèque, de 9h à 15h10. À partir de 9 ans.

→ Gratuit sur réservation au 03 61 76 04 63.



## LA NUIT DU CARNAVAL

Julien Joubert est violoncelliste, pianiste, chanteur et professeur au Conservatoire d'Orléans. Dans le cadre de Lille3000, il a composé un conte musical, dont il est expert du genre. Son objectif ? Que chaque orchestre dans les villes participant à Lille3000, puisse s'approprier la création, pensée avec la plus grande ouverture possible. Ce conte a été écrit par Gaël Lépingle et là encore, le texte se veut assez malléable pour pouvoir être lu, chanté ou théâtralisé. La pièce musicale sera donc interprétée le mercredi 25 juin, à 19h, au Vivat, par les 125 participants des formations de l'École de musique, des chorales du collège Desrousseaux, de l'école Jean Macé et les récitants de la Médiathèque.

→ Gratuit, sur réservation à l'École de musique au 03 61 76 05 26 ou [ecolemusique@ville-arentieres.fr](mailto:ecolemusique@ville-arentieres.fr)

## LES FENÊTRES QUI PARLENT

Lille3000 est un bon prétexte pour l'association Les Barjes (lire en page 14) d'importer « *Les fenêtres qui parlent* » à Armentières, dans le quartier du Bizet. Initiée par le collectif *Réso Asso Métro* depuis 2002, l'idée est de créer du lien entre habitants et artistes tout en valorisant le patrimoine. Comment ? Les habitants prêtent leur fenêtre pour que des artistes puissent exprimer leur art. Un nouveau paysage urbain apparaît alors sur le thème de « *Jouer le jeu* » pour cette première édition armentérioise. En partenariat avec le Centre social les 4 saisons.

→ Du 3 mai au 1<sup>er</sup> juin, dans le quartier du Bizet. Journée festive le mercredi 14 mai, de 16h à 21h.

→ Retrouvez toutes les infos de Lille3000 sur notre page dédiée aux événements en scannant le QR code suivant :



# Actifs et dynamiques, nos seniors ne manquent pas d'énergie !

Depuis toujours, la Ville met un point d'honneur à faire vivre aux seniors des moments inoubliables de partage et de joie. La Maison des seniors, accessible gratuitement pour les Armentièresois(es), propose tout au long de l'année des animations culturelles et sportives qui permettent de lutter contre l'isolement.



## Voyage, voyage avec les journées globe-trotteurs

Chaque année, la Maison des seniors organise des excursions pour faire découvrir à nos aînés d'autres horizons. Devant la demande croissante des seniors à participer aux journées « globe-trotteurs », la Ville propose cette année 5 journées (au lieu de 3 en 2024) pensées pour tous les profils de nos aînés. L'an dernier, pas moins de 267 seniors se sont rendus en bus, à des excursions journalières. Parmi les participants, nous vous laissons deviner combien d'entre eux souhaitent y participer de nouveau en 2025 ? Tous évidemment !

Au programme cette année, une journée à Calais les vendredi 6 juin et jeudi 10 juillet, pour faire la découverte de la Cité de la dentelle et de la mode, se balader à bord de la navette fluviale Majest'in, et visiter l'Hôtel de Ville et le Beffroi.

Toujours en bord de mer, les seniors partiront le mardi 17 juin à la découverte du street-art de Boulogne-sur-Mer avant de se plonger dans l'univers marin de Nausicaa.

Pour celles et ceux qui préfèrent la détente à la marche, une journée au Père Mathieu à Landrecies leur permettra de pouvoir profiter d'un cadre élégant et raffiné avec la présence de la compagnie Show dance qui assurera le cabaret dansant. Enfin, pour les fans de sport et de culture, l'équipe encadrante vous emmène le mardi 9 septembre à Rieulay et Lewarde.

### INSCRIPTIONS :

- Le mardi 13 et mercredi 14 mai, de 9h à 12h, dans l'auditorium de la Cité culturelle (1<sup>er</sup> étage).
- Le jeudi 15 et vendredi 16 mai, de 9h à 12h à la Maison des seniors (2<sup>e</sup> étage de la Cité culturelle - 57 rue Paul Bert).
- Tarifs : 12 € pour les résidents armentièresois (obligation de rejoindre la maison des seniors - carte gratuite), 60 € pour les accompagnants non armentièresois hors critères.

## Bien dans son corps, bien dans son âge

Permettre aux 60 ans et plus de pouvoir vieillir le mieux possible est un des objectifs de la Maison des seniors et du Service autonomie du Centre communal d'action sociale. C'est la raison pour laquelle un projet croisé voit le jour pour une durée de deux ans autour du thème « bien dans son âge ». Décliné en 3 grands axes le projet *Phosphor'âge* permet la mise en place de séances dédiées à la nutrition, la sécurité et la stimulation cognitive. « Cela permet concrètement à nos seniors de pouvoir se confronter à des thèmes qui résonnent dans leur quotidien. Par exemple, des ateliers mémoire dispensés par une ergothérapeute ou des séances de self-défense pour leur permettre de se sentir plus en sécurité » nous confie Céline Boutelier, directrice de la Maison des seniors. Un projet engagé pour une durée de 2 ans porté la Ville.

## Les éléments clés du BUDGET 2025

# 56M €

Le 13 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget de la collectivité de l'année 2025. Malgré un contexte national en difficulté, la Ville maintient ses engagements dans un budget maîtrisé.

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il permet de faire fonctionner les nombreux services municipaux proposés aux Armentièresois(es) et s'élève à **43 millions d'euros**.

### LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

C'est un budget prévoyant les dépenses à engager pour l'acquisition, l'amélioration ou le remplacement de biens meubles ou immeubles, et la façon de les financer. Il s'élève à **13 millions d'euros** avec 9,9 millions consacrés aux dépenses d'équipement.

# ± 6M €

### PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

ATSEM, ETAPS, accueils de loisirs, travaux dans les écoles comme la nouvelle toiture prévue à Anatole France, classes de neige, plan vert dans les cours de récréation, énergies... la Ville consacre un peu plus de 10% de son budget annuel pour offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite.

### MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE

La Ville veille à une gestion rigoureuse de ses ressources humaines en maîtrisant l'évolution de sa masse salariale. Cette démarche permet de garantir la qualité du Service public tout en assurant la soutenabilité des finances locales. Elle s'inscrit dans une volonté de responsabilité budgétaire, en adaptant les effectifs aux besoins réels de la collectivité sans compromettre l'efficacité de l'action municipale.

*Toutefois, une légère augmentation de cette dépense est à constater dans le budget 2025 de la Ville (+ 0,72 %) et qui s'explique par l'augmentation des cotisations pour la Caisse nationale des retraites, par la revalorisation de 1 % pour la sécurité sociale et par la revalorisation du SMIC.*

### AUGMENTATION DE LA SUBVENTION POUR LE CCAS

Se présentant comme « chef de fil de l'action sociale » (notamment envers les seniors et l'insertion professionnelle), le Département a annoncé ne pas couvrir les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du Service d'aide à domicile du CCAS, que la Ville devra combler et qui s'ajoute à une perte similaire concernant le RSA.

### LES INVESTISSEMENTS CONTINUENT

- Achèvement des travaux de l'école Gambetta
- Installation de nouvelles aires de jeux dans la Ville dans les quartiers Salengro et du Bizet
- Végétalisation de la Ville et de l'aménagement du Jardin des portes de France
- Renouvellement des véhicules municipaux intégrant des véhicules peu polluants
- La rénovation et l'extension du multi-accueil Les Canailoux implanté dans le quartier Salengro
- Lancement d'une étude liée au déplacement de l'école Jean Macé
- Mise en place du plan toilettes dans les écoles
- Installation d'abris à vélo
- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public
- Renforcement de la cybersécurité permettant de protéger les données des Armentièresois(es)

# ± 1,4M €

### LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Ville maintient son enveloppe à hauteur de 1,4 million d'euros, dédiée aux associations qui reste donc stable.

## La part communale de la taxe foncière n'augmente pas

Dans un souci de stabilité fiscale et de soutien au pouvoir d'achat des contribuables, la Ville a choisi de maintenir inchangé le taux de sa part de la taxe foncière 2025. Cette décision témoigne d'une volonté de ne pas alourdir la charge fiscale des foyers dans un contexte

économique parfois incertain.

Décidée par la Loi des finances publiques 2025 du Gouvernement, l'autre part composant la taxe foncière (appelée bases fiscales) fixée par l'État connaîtra, elle, une légère augmentation (+ 1,7%).

# Sandie & Dany

deux « barjes » qui créent du lien



*Sandie Louchez et Dany Delattignant résident ensemble dans le quartier du Bizet depuis 3 ans. En janvier, ils se sont lancés dans une aventure culturelle partagée en créant leur association nommée « Les Barjes ».*

## Des mordus de jeux de société

En tant que médiatrice culturelle dans un théâtre de Lille-Fives, Sandie connaît bien l'univers de la culture : « *pour moi c'est un enjeu sociétal ; elle permet de rassembler des gens de tous âges et tous horizons* » explique-t-elle. Dany, lui, est gestionnaire de projets en banque, et c'est dans son quotidien qu'il puise ses inspirations, et particulièrement dans la sphère des jeux de société. Leur point commun à tous les deux ? Être mordus de parties de jeux depuis près de 10 ans. Ne vous y trompez pas, si l'association s'appelle « *Les Barjes* », c'est justement par rapport à la contraction des mots : bar à jeux.

## Des projets pas barjos

La création de leur association, c'est un projet qu'ils avaient en tête depuis plusieurs années... « *Souvent lorsqu'on faisait des parties de jeux, on se disait que ce serait génial d'être plus nombreux, l'idée de créer une association c'est surtout pour rencontrer des habitants de la Ville* » souligne Dany. D'ailleurs, dès la création des « *Barjes* », Sandie a eu l'idée d'importer le projet des « *Fenêtres qui parlent* » (lire en page 10 et 11) dans leur quartier du Bizet. « *C'est un concept qui existe depuis plusieurs années et qui permet de tisser du lien entre les habitants* » précise-t-elle. Un projet qui s'inscrit dans la programmation de Lille3000 et qui rassemble déjà près de 30 habitants et une dizaine d'artistes dans le but de créer une exposition.

## Des partenariats qui se multiplient

Ce qui motive le jeune couple trentenaire, c'est l'idée de pouvoir réunir autour d'événements culturels : « *on rêve d'un repère où les gens pourraient se réunir, échanger et partager des passions* », explique Dany. Déjà quelques partenariats leur ouvrent des portes. Nous pourrions ainsi les retrouver cet été au Tiki bar du Centre social des 4 saisons pour des brunchs - jeux de société, ou même à la braderie organisée par le Comité du Bizet le samedi 28 juin, pour une vente de jeux d'occasion. En tant que joueurs addictifs avec dans leurs armoires pas moins de 210 jeux, ils sont aussi en contact avec le commerçant armentierois « *les jeux de la table ronde* » avec lequel ils souhaitent développer certains projets. Pour les Barjes, ce n'est que le début d'une belle aventure...

## AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

### CHÈRE ARMENTIÉROISE, CHER ARMENTIÉROIS,

Depuis plusieurs années et mandats, nous agissons afin d'assurer la tranquillité publique à Armentières. Mais l'objectif du « bien-vivre ensemble » ne peut s'atteindre qu'avec l'attention et l'implication de tous ! Avec autant de réactivité que d'adaptabilité, notre équipe a pris toutes ses responsabilités : après la mise en place des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), nous avons complété les effectifs par la création d'une Police municipale, aujourd'hui mutualisée avec la Chapelle d'Armentières comptant 10 agents. Nous avons installé plus de 60 caméras de vidéo-protection. Nous avons développé un Centre de supervision urbain très utile pour les investigations de la Police nationale et pour réprimander les usagers aux mauvais comportements. Nous avons également mis en place une Brigade du cadre de vie pour lutter contre les dépôts sauvages et les déjections canines... le tout en dotant nos agents

d'équipements spécifiques de protection. Récemment, Monsieur le Maire a expressément décidé plusieurs opérations « coup de poing » qui visaient, entre autres, les conducteurs ne respectant les limitations de vitesse et les maîtres de chiens laissant les déjections de leur animal après leur passage dans nos rues. Pour cette dernière infraction, en 15 jours, 8 personnes ont été verbalisés à hauteur de 237 €. Un montant de contravention élevé bien sûr, mais souhaité par la majorité municipale pour mettre un terme à ce fléau urbain et dissuader toute récidive. Ayant reçu le signalement de rodéos, notre Police municipale a procédé, grâce au système de vidéo-protection, à des interpellations avec, à la clef, des verbalisations conséquentes et la saisie des engins. Toujours dans le même sens : après avoir pris un arrêté pour interdire la consommation d'alcool, de chicha et de narguilé sur la voie publique, nous

venons de prendre un nouvel arrêté interdisant la vente d'alcool à emporter entre 22h et 7h. En lien avec mon collègue, Jean-Louis Merten, adjoint au Maire au développement économique, nous avons bien évidemment informé les commerçants concernés par cette mesure en leur rappelant son seul intérêt : assurer, encore et toujours davantage, la tranquillité publique ! Ceux qui ne l'ont pas respecté ont déjà été verbalisés (135 €) et le seront systématiquement en cas de nouvelle infraction.

Notre détermination est sans faille pour que le comportement d'une minorité ne préjudicie pas à la majorité de celles et ceux qui respectent la réglementation et leur cadre de vie. Ceux-ci savent que nous travaillons pour eux et qu'il n'ont rien à craindre de ce type de mesures mais, au contraire, tout à en attendre ! ●

**Laurent Deronne**

Premier adjoint au Maire délégué à la tranquillité publique, à la prévention de la délinquance et à la proximité, pour le groupe majoritaire Aimer Armentières et agir pour l'humain.

### LE BUDGET 2025 A ÉTÉ VOTÉ !

Le Gouvernement a une nouvelle fois utilisé le 49-3 pour faire passer le budget de l'état, sans surprise ce sont les collectivités qui subiront une baisse de 2 milliards d'euros quand le budget militaire s'octroie une augmentation de 40 milliards d'euros. C'est fou comment

l'on peut trouver facilement des milliards quand c'est pour la guerre ! Concernant le budget de notre commune notre groupe se réjouit des choix entérinés, des priorités faites avec les marges de manœuvre dont nous disposons, pour diriger

notre action sur les groupes scolaires, sur nos subventions aux associations et sur nos services à la population. ●

**Philémon BRUNET**

Pour le groupe l'Humain d'Abord

## ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

### LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS... OU PAS !

Lors du Conseil municipal du 13 mars dernier, des accusations infondées ont été formulées contre le Département du Nord. Un exercice de diversion qui, à l'approche d'échéances électorales, interroge autant qu'il surprend... Plutôt que de travestir les faits, le Maire aurait dû rappeler, s'agissant de l'utilisation des services de restauration scolaire du Collège Desrousseaux par les élèves de primaire Armentierois, que la mise à disposition des locaux repose sur une convention signée en 2016 et dont le contenu n'est plus vraiment respecté... Le tarif est aujourd'hui de 3 €, et aurait pu passer à 4,23 € en septembre 2025, selon le nouveau tarif adopté par le Département. L'Etat se désengageant, le Département n'est, désormais, plus en capacité d'assumer certaines dépenses qu'il prenait, jusqu'alors, en charge pour les communes.

Contrairement à ce qui a été sous-entendu, ce coût ne pèse pas sur les familles, mais bien sur la Ville qui applique ses propres tarifs votés en Conseil municipal. En l'état, le surcoût prévisible de 33 000 € ne relève donc pas d'un désengagement du Département, mais d'un rééquilibrage nécessaire. L'objectif est simple : maintenir l'accès des écoliers armentierois au service de restauration du collège en garantissant une équité avec les autres communes et au juste prix ! Le Maire préférerait-il que le Département diminue la qualité des repas ou supprime l'approvisionnement local ? Dans l'intérêt des familles, nous nous y refusons ! Ce que le Maire ne dit pas c'est que la convention actuelle prévoit un accueil de 125 élèves, alors qu'ils sont aujourd'hui près de 190, dont de nombreux enfants de maternelle, nécessitant un service renforcé.

D'ailleurs, le Département du Pas-de-Calais (PS) a fixé un tarif supérieur (4,60 €), pour les mêmes raisons juridiques et budgétaires. J'ai donc, en qualité de Conseiller départemental, demandé à réexaminer le tarif proposé à la ville d'Armentières, considérant les 700.000 € initialement investis par cette dernière dans le nouveau collège. J'ai obtenu qu'un nouveau tarif soit proposé à la ville à 3,23 €, avec une qualité de service maintenue pour les élèves. Pendant que le Maire agite les chiffres, il laisse filer une subvention départementale de 65 000 € pour la piste de pump-track. Une perte sèche pour la Ville, en pleine période de tension budgétaire. Preuve est donc faite : l'affaire est politique et non financière... ●

**Michel PLOUY**

## ARMENTIÈRES EN TÊTE

### ENGAGÉS, AVEC LUCIDITÉ, POUR NOS COMMERCE DE PROXIMITÉ

Chers Armentierois,

Le commerce local est l'âme de notre centre-ville : il crée du lien, de l'emploi et participe à l'attractivité d'Armentières. Pourtant, il doit aujourd'hui relever de nombreux défis : bien sûr la concurrence des grandes zones commerciales situées à moins de 20 minutes en voiture, mais aussi la baisse de votre pouvoir d'achat.

Notre soutien aux commerçants de proximité est plus que jamais nécessaire. Améliorer l'accessibilité, renforcer l'animation du cœur de ville, encourager les circuits courts : autant d'actions à poursuivre et amplifier. Préserver un tissu commercial diversifié, c'est garantir un centre-ville vivant qui fait rayonner Armentières.

Le commerce est un sujet sérieux et il convient de l'aborder avec intelligence. Nous attendons beaucoup de l'étude réalisée par la MEL sur ce sujet. Qu'on se le dise : poser ces questions ne nuit pas à l'image de la ville — c'est, au contraire, y contribuer avec lucidité et engagement. ●

**Benjamin TISON-BEERNAERT  
et Mélanie DEZEURE**

Conseillers municipaux d'Armentières



SAMEDI  
**7 JUIN 2025**

**ARMENTIÈRES**  
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

**VENEZ VIBRER AU RYTHME  
D'UNE PROGRAMMATION POP ROCK  
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION**

**LOUIS**

**BERTIGNAC**

**THE DEPECHE MODE**

**EXPERIENCE BY SECRET GARDEN**

**PINK BY SO WHAT**

**SPACE ALLIGATORS**

**ET AUSSI D'AUTRES SURPRISES MUSICALES · 7 H DE MUSIQUE  
SUR PLACE BAR ET RESTAURATION · VILLAGE SOLIDAIRE**

**36 €**

TARIF PLEIN

**20 €**

TARIF SOLIDAIRE  
ET - DE 12 ANS

**10 €** POUR LES  
**2400**

PREMIERS ARMENTIÉROIS(ES)  
CONDITIONS D'ACHAT À VENIR

**FESTIVAL.BRICOSDUCEUR.ORG**



**LE FESTIVAL  
DES BRICOS DU CŒUR**